

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 85 (1956)

Heft: 1

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il écrit : « L'éducateur du type social aime tout enfant, si laid et si chétif qu'il soit, parce qu'il porte en lui la possibilité de ressentir et de créer les valeurs et parce qu'il a besoin d'être aidé¹. »

4. C'est la foi en ces virtualités bonnes qui nous invite à croire qu'il n'y a pas d'enfant irrémédiablement pervers, réfractaire à toute méthode de redressement. C'est sur celle-ci que nous portons nos réserves. Si, d'une part, nous avons eu souvent l'occasion de déplorer l'usage de méthodes néfastes, parce que brutales et humiliantes, d'autre part, nous avons pu constater avec joie le redressement de certains enfants difficiles et même de certains délinquants, qui avaient répondu avec élan à un appel qu'on ne leur avait jamais adressé auparavant : cet appel enfin lancé avait réveillé une tendance bonne, enfouie dans l'inconscient, et qui ne demandait qu'un peu d'encouragement et de confiance pour devenir pleinement consciente. A. Millot a eu raison d'écrire : « *Avons-nous jamais, devant un individu quelconque, le droit d'affirmer que, parmi les énergies latentes, inconnues même du moi qui les contient, il n'y en ait aucune qui puisse justifier notre confiance et notre espoir*² ? » Nous partageons pleinement cette pensée, et d'autant plus que l'individu en cause est ici un enfant qui n'opposera pas, à l'effort pédagogique de redressement, la force d'une habitude invétérée, comme ce pourrait être le cas chez un adulte.

Orientation du dynamisme personnel, épanouissement des virtualités : tels sont les deux éléments essentiels qui nous semblent le mieux définir la méthode de supériorisation.

¹ Cité par R. HUBERT : *Traité de pédagogie*, p. 217.

² *La psychologie de l'enfant de 7 à 14 ans*, p. 13.

Avis

**Les abonnés du « Bulletin pédagogique »
seront bien aimables de verser dès que
possible, le prix de leur abonnement pour
l'année 1956, au moyen du bulletin de
versement ci-joint. D'avance le secrétaire-
caissier leur en exprime sa vive gratitude.**
